

Image not found or type unknown



Droit du travail contat d'embauche

Par **paquitos**, le **27/09/2009** à **19:06**

Bonjour, je viens d'être embauchée pour un cdd du 15 sep au 6 janvier 2010 avec un salaire de 850€ brut mensuel! ? pour 33h par semaine + 3% brut de prime sur mon chiffre d'affaire réalisée je fais donc 132h par mois ! comment est ce calculé car je ne percevrais pas le smic après avoir fait le calcul sans prime , est ce normal de faire 132h et de ne pas avoir le smic ,l'employeur m'a dit que de toute façon j'aurais le smic (il devait inclure les primes alors ? et si pour une raison ou une autre je ne vends pas ou est le smic mensuel ?